



DOSSIER DE CANDIDATURE



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

EDITO :

La commune de Caro se construit dans un écrin historique de proximité avec la nature, les paysages et nos bois, symbole de sa ruralité.

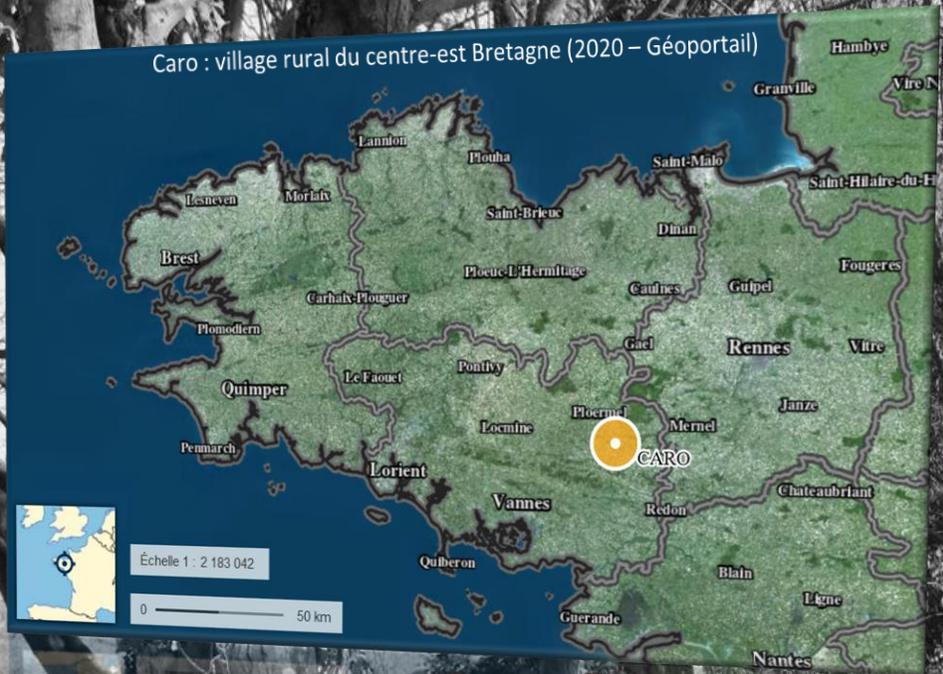
Avec l'aide précieuse des agents des services techniques et de l'équipe municipale, nous avons, depuis notre mise en place, toujours porté une attention particulière à la qualité de l'aménagement paysager de la commune et à l'entretien de ses espaces, dans la continuité de ce qui avait été entamé par nos prédécesseurs. Il s'agit de proposer aux caroyennes et caroyens un cadre de vie de qualité en leur offrant l'accès à de nouveaux espaces de promenade et de détente tels que le circuit des 5 fontaines, les étangs de Gland et de Patouillet ou le jardin partagé avec la possibilité de rejoindre les équipements publics par les coulées vertes et les chemins à mobilité douce en cours d'évolution avec les aménagements de voies à venir.

Gestion différenciée des espaces, Zéro phyto, création de jachères fleuries, développement de solution d'éco-pâturage, l'utilisation d'une herse étrille pour le stade de football... autant d'actions mises en œuvre, au quotidien par les services techniques pour répondre à ces exigences.

L'obtention d'une première fleur pour Caro serait la reconnaissance d'une ville engagée dans la sensibilisation du citoyen à la nature et consciente des enjeux économiques et écologiques. Cette distinction serait également, pour l'équipe des services techniques de Caro, la marque d'un travail de passionnés déjà remarqué par l'ensemble des habitants et des représentants des communes voisines.

Erwan GICQUEL, maire.

1. CARO :
UN RICHE PATRIMOINE
NATUREL ET HISTORIQUE

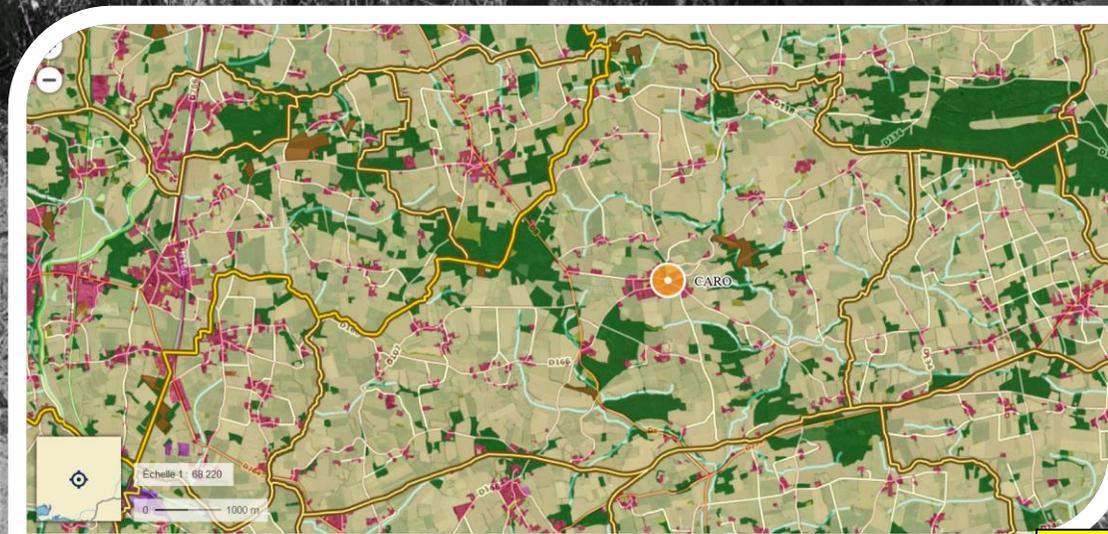


Bienvenue à Caro !

Caro est un village rural breton situé à l'est du département du Morbihan. Ses 1172 habitants sont des Caroyennes et Caroyens. Depuis le 1er janvier 2017, elle fait partie de l'Oust à Brocéliande Communauté, communauté de communes comptant 26 communes et près de 40 000 habitants.

Au centre d'un axe routier majeur, formé par les grandes agglomérations de Vannes et de Rennes, notre commune se situe également au carrefour de sites industriels en plein essor, tels Ploërmel, Guer, La Gacilly ou Malestroit. Leurs atouts et reconnaissances touristiques ne sont plus à prouver : Petite cité de caractère, Villes et Villages fleuris (3 et 4 fleurs), Festival photo, alignements de menhirs des Landes de Monteneuf, Vélodyssée, etc.

Si elle est bien entourée, notre commune est également pleine de richesses naturelles et historiques qu'elle a su valoriser. A forte dominante agricole, les 3774 hectares communaux sont autant de sources de découvertes : allée couverte, bois, étangs, chapelles, fontaines, etc. qui convergent vers un centre bourg qui a conservé son authenticité et son caractère séculaire grâce à ses maisons traditionnelles en pierre du pays, ses ruelles, ses pavés, etc. agrémentés avec justesse par sa végétalisation qui conforte tout au long de l'année ce charme particulier.



Caro : un village rural et agricole au riche patrimoine naturel et culturel (2020 géoportail)

Un peu d'Histoire :

Caro a connu une occupation humaine très ancienne comme en témoignent les découvertes archéologiques faites sur le secteur du Chêne-Tord, à l'ouest de la commune. Le premier peuplement connu remonte à la période du néolithique final, c'est-à-dire 3000 à 2000 ans avant notre ère. La commune et ses concitoyens ont toujours conservé un fort attachement au patrimoine local. Ils ont souhaité au fil du temps le faire renaître, comme les allées couvertes, les bornes milliaires, la voie romaine dite d'Ahès.



Caro est riche de ces traces laissées par l'Histoire ; preuves en sont les 36 anciennes métairies, châteaux et manoirs disposés, en grande partie, le long de la voie romaine.

Le patrimoine culturel est tout aussi préservé, par la commune propriétaire mais également par les concitoyens. Ils se sont constitués en comités afin de préserver deux chapelles emblématiques du territoire : Sainte-Anne (à l'ouest) et Saint-Yves (à l'est) et organisent un repas annuel en mai et en juillet. Autrefois, la pierre était exploitée à Caro. Le grès servait à l'empierrement de nos 80 kilomètres de routes et de chemins communaux, mais également à la construction.

De nombreuses maisons de la commune, implantées principalement dans le bourg, ont été construites à partir des carrières de la Gerbaudaie ou de la Ville-Buo.



STRUCTURE VEGETALE

Légende

- Boisement
- Lande
- Haie

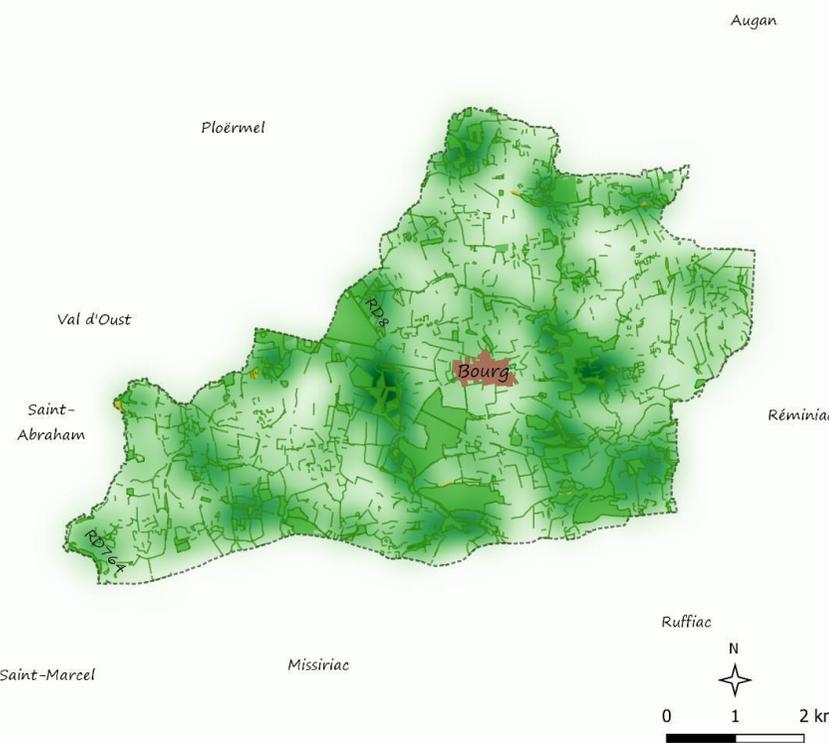
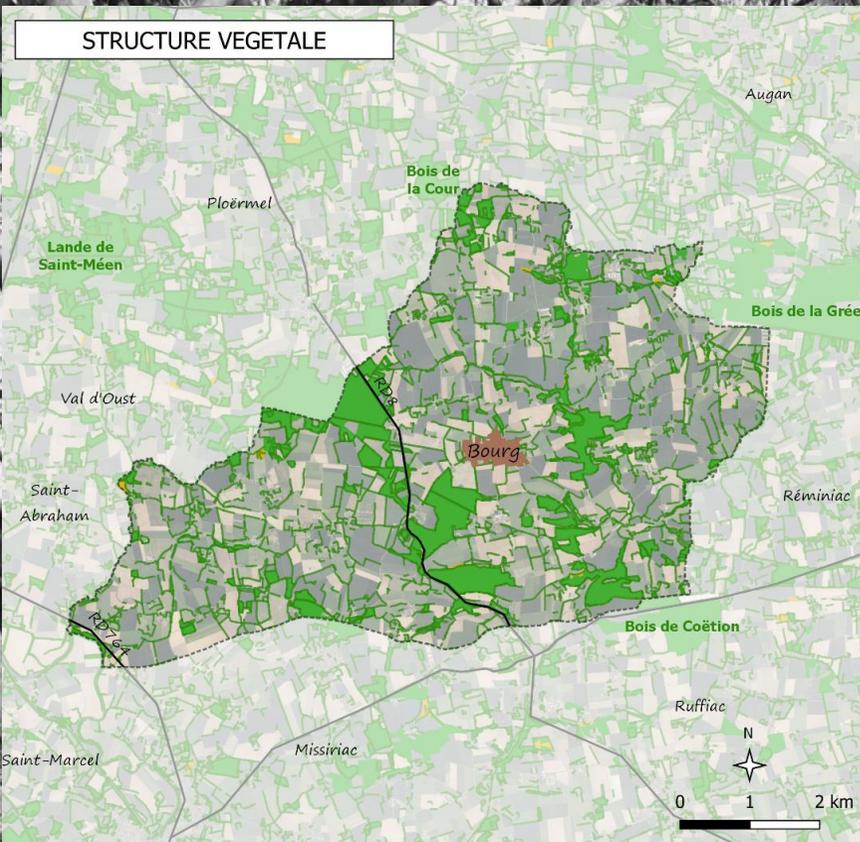
Les boisements de CARO constituent un patrimoine naturel. Ils prennent différentes formes : les bois, les haies bocagères, les ripisylves (gainés boisés qui accompagnent les ruisseaux) et quelques landes.

Les boisements couvrent près de **490 ha** du territoire, soit **13%** de CARO. Les grands boisements sont principalement situés au centre de la commune. Les landes, réparties en petites poches, couvrent quant à elles environ **7 ha**, soit **0,2%** de la commune.

DENSITE BOCAGERE

Légende

- Haie
 - Boisement
 - Lande
- Densité bocagère
- 
- Forte
- Faible



Selon les données de la Région Bretagne en 2021, basées sur les inventaires de Breizh Bocage retraitées par l'IGN, près de **310 km** de haies bocagères et ripisylves sont recensés à CARO, soit **82 mètres linéaires par hectare** (ml/ha). La moyenne régionale est de 67ml/ha. Les continuités vertes que composent les unités boisées serviront de trames pour les corridors écologiques.

Patrimoine naturel :

La Commune compte donc un patrimoine vernaculaire, bâti et culturel, riche et diversifié, mais là ne sont pas ses seuls atouts. Comme le montre bien la carte précédente, les bois (publics et privés), sous-bois, chemins de terre, étangs, etc. sont nombreux et présents sur tout le territoire. Afin de le découvrir et de le parcourir au mieux, de nombreux cheminements existent de longue date. Ces dernières années, la municipalité a fait un travail d'ampleur en normalisant un sentier de randonnée (pédestre, équestre, cyclable) de 15 kilomètres à travers la commune : « Le chemin des 5 fontaines ».

Une plus petite boucle de 5 kilomètres a été également mise en place, agrémentée par une exposition photo sur le thème « Être ou ne pas être Breton aujourd'hui? » et disponible jusqu'à la fin de l'été.

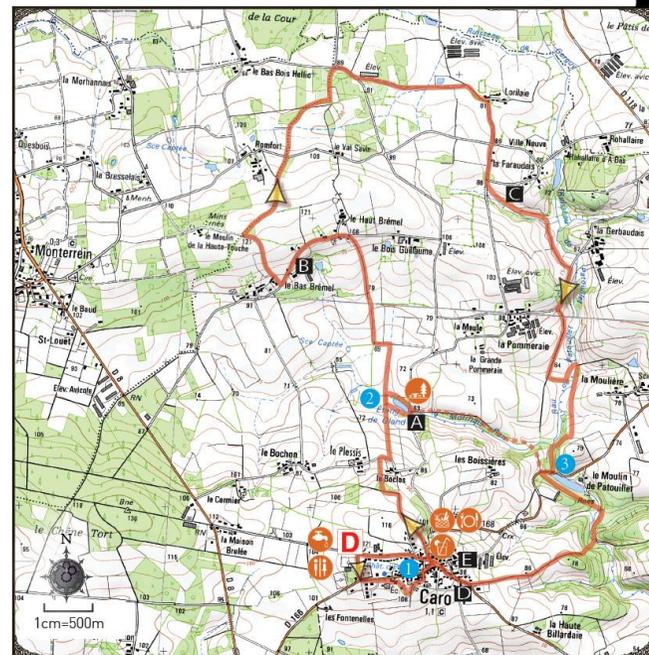


BALADES & RANDONNEES

Chemin des cinq fontaines

N° 43

Destination Brocéliande - Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux



POINT DE DÉPART : PARKING DU STADE - CARO
(coordonnées GPS : 02° 19' 54" O / 47° 51' 85" N)

DISTANCE : 15 km VARIANTE : 5 km



3h30

1h15

2h15

A VOIR EN CHEMIN

Les cinq fontaines : tout au long du parcours, vous découvrirez la fontaine de Gland (A), la fontaine de Launay et son lavoir (B), la fontaine Saint Hilaire (C), la fontaine Saint Roch (D) et la fontaine Saint Hervé (E). Les sources avaient un caractère sacré, raison pour laquelle elles sont souvent dédiées à un saint protecteur. Pendant longtemps ces fontaines étaient des lieux de rencontre où les habitants des villages venaient s'approvisionner en eau pour leurs usages personnels ou pour abreuver les animaux.

- 1 Caro** : un circuit d'interprétation du patrimoine a été aménagé dans le bourg de Caro. Il permet de découvrir l'histoire de la commune.
- 2 L'étang de Gland** : profitez d'une pause détente pour pique-niquer. Prenez quelques minutes, faites le tour de l'étang et découvrez la faune et la flore locales.
- 3 L'étang de Patouillet** : c'est le rendez-vous des pêcheurs. Le bief qui l'alimente faisait autrefois tourner la roue d'un moulin aujourd'hui disparu. Tout en suivant le bief vous découvrirez un sous bois bucolique.

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

SUIVEZ LE BALISAGE

- Bonne direction  Tournez à droite 
- Tournez à gauche  Mauvaise direction 

CONTACT

Office de tourisme de Malestroit et du Val d'Oust
02 97 75 45 35
tourisme@ccvol.com
www.ccvol.com

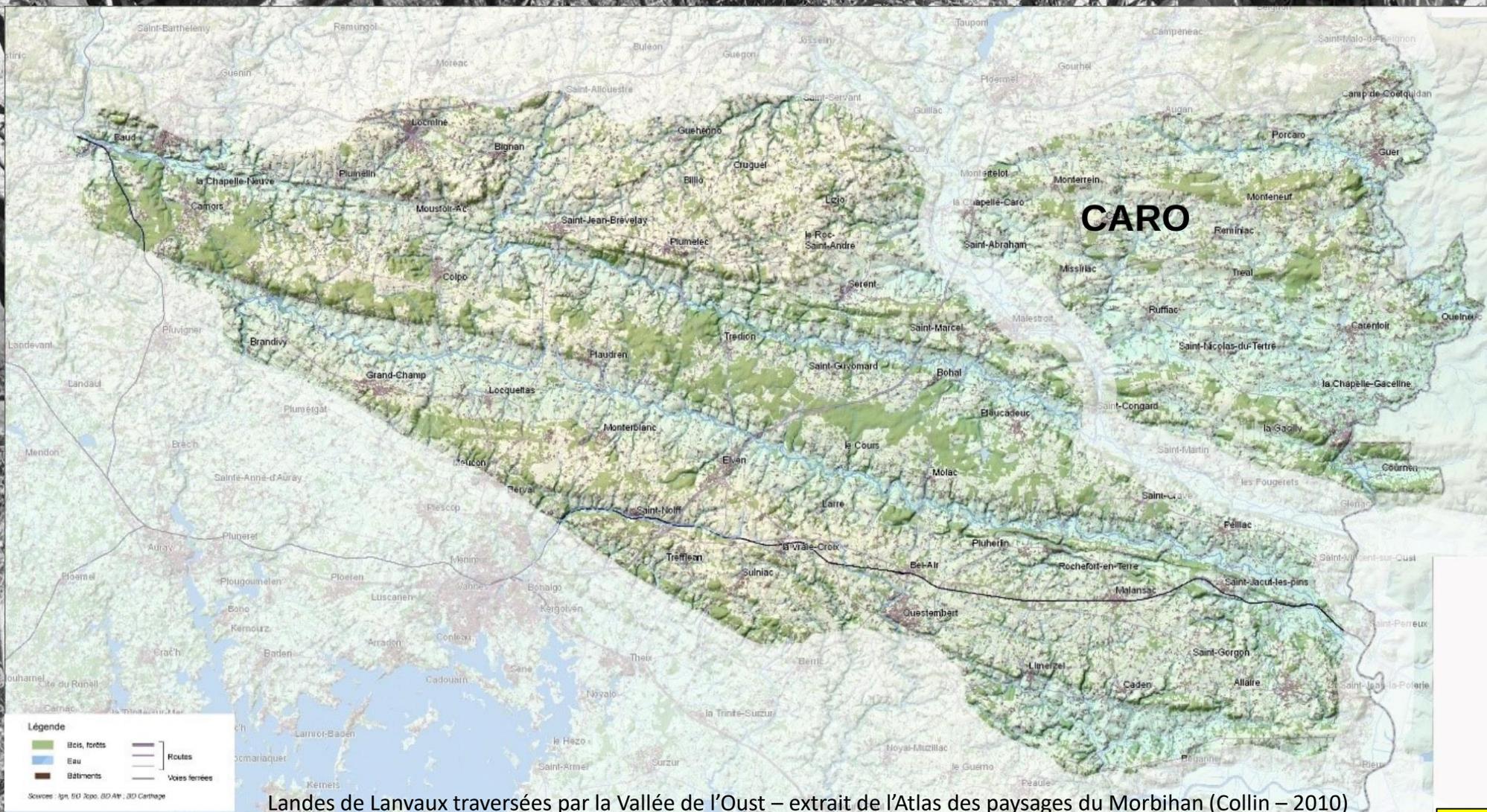
Découvrez d'autres balades et randonnées sur le site internet de la Destination Brocéliande :
www.broceliande-vacances.com



2. NOTRE PROJET DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

Une approche paysagère :

D'un point de vue paysager, Caro fait partie de deux unités paysagères : les Monts de Caro au sein des Landes de Lanvaux mais aussi de la Vallée de l'Oust. Cette dernière vient d'ailleurs entrecouper la première sur sa partie Est.



Landes de Lanvaux traversées par la Vallée de l'Oust – extrait de l'Atlas des paysages du Morbihan (Collin – 2010)

Les Landes de Lanvaux (zone triangulaire liant Baud-Guer-Rieux) traversent le département d'est en ouest. Elles forment une frontière naturelle entre l'Armor et l'Argoat, c'est-à-dire entre la zone littorale (côtière) et la zone intérieure (plaines) du Morbihan, mais également de la Bretagne. Elles se caractérisent principalement par ses reliefs vallonnés, ses boisements et ses bocages. La présence emblématique des landes s'estompe du fait de l'abandon du pâturage.

Extrait de l'Atlas de paysages du Morbihan depuis le hameau du Boulais, au nord-est de la commune.



La Vallée de l'Oust est quant à elle marquée par son relief plat et boisé, mais surtout par le canal de Nantes à Brest et ses nombreuses cités médiévales (Josselin, Malestroit, Redon) et ses écluses.

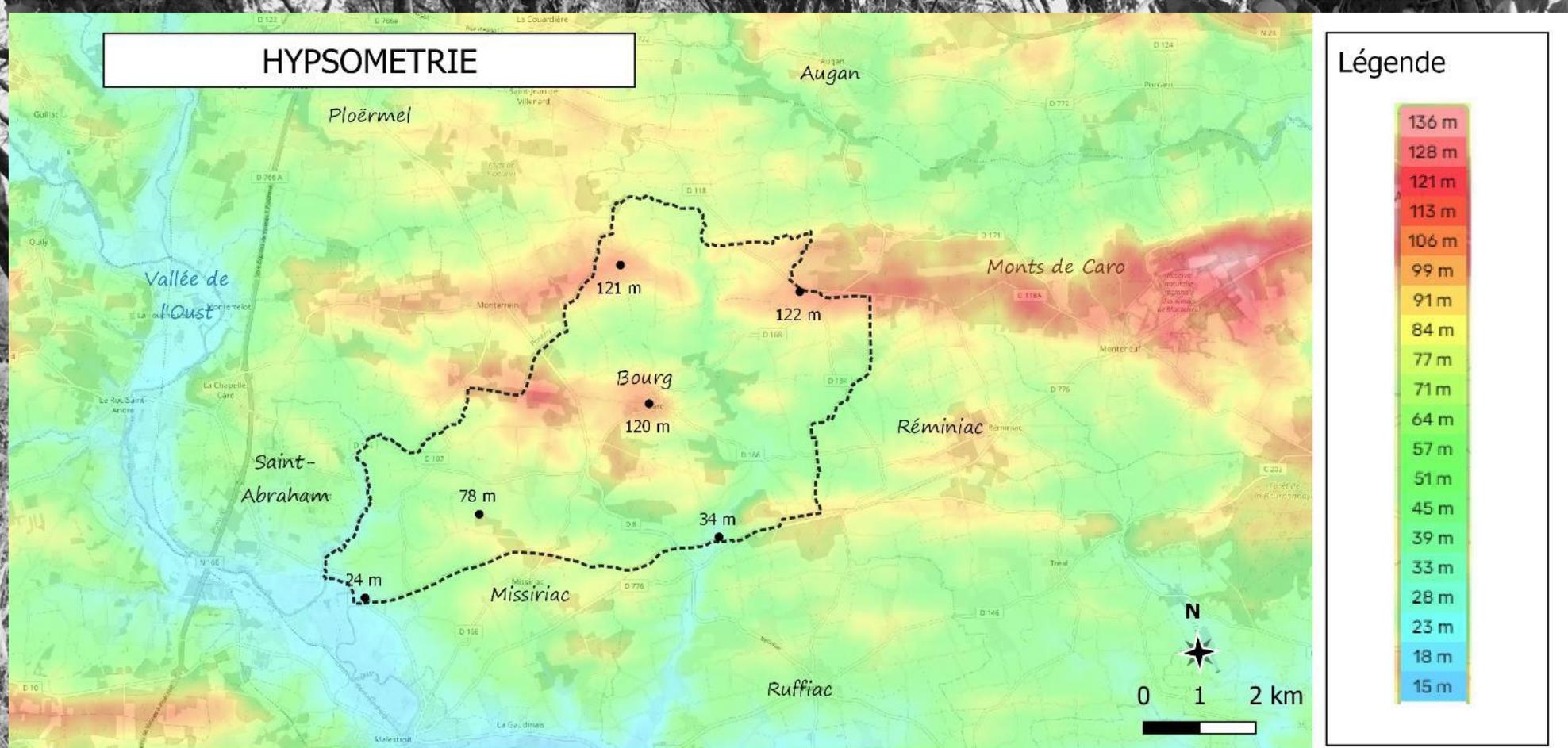
De Lanvaux à Brocéliande



De Lanvaux à Brocéliande — extrait Atlas des paysages du Morbihan (2010)

En somme, tout l'enjeu est de maintenir nos unités paysagères, de les valoriser en lien avec ceux qui les structurent (les agriculteurs notamment), afin de préserver l'identité et les caractéristiques de notre commune rurale Bretonne.

La commune de Caro est donc à l'image parfaite de son ensemble paysager : L'alternance d'unités paysagères est marquée jusqu'au bourg, dominé par le clocher de l'église au loin, point quasi culminant du bourg de la commune avec ses 120 mètres. Au sein de la commune, on constate un dénivelé de près d'une centaine de mètres entre le point le plus bas (la Belle Alouette, 24 mètres, à l'extrémité sud-ouest) et le point le plus haut (le Domaine, 122 mètres, au nord-est). Le relief communal est donc bien déterminé par la présence des Monts de Caro alternant avec des plaines et des vallées.



Source : Topographic Map

Conception graphique : L'Atelier d'Ys - Mai 2023

Une stratégie globale en matière d'aménagements paysagers :

En tant que commune rurale, notre volonté est bien de préserver et de valoriser le patrimoine naturel existant (bois, étangs...) en axant donc notre travail de végétalisation sur l'accompagnement du patrimoine bâti (notamment en centre-bourg) et sur la recherche de cohérence avec les différents usages des lieux.

Préserver notre patrimoine nécessite de questionner sa place dans notre quotidien et dans nos usages. Ainsi, le travail de fond réalisé afin d'élaborer le « chemin des 5 fontaines », parcours de randonnée de 15 kilomètres au travers de la commune et de son patrimoine bâti (fontaines, moulin, croix...) et naturel (étangs, bois, sous-bois...), a permis aux habitants de redécouvrir certains espaces mais surtout d'offrir de belles balades à toutes les générations, à toutes les pratiques mais aussi de promouvoir la commune bien au-delà de ses limites administratives. Le développement de cheminements doux, à partir de ceux existants, fait d'ailleurs parti des travaux qui seront menés sur ce mandat afin d'attirer habitants et visiteurs (un axe prioritaire étant d'essayer de relier la commune aux Landes de Monteneuf).

Ainsi, en matière de végétalisation plus particulièrement, l'enjeu est de préserver les essences locales, de les faire connaître, et de recourir de manière cohérente et proportionnée aux végétaux d'ornement, tel que le définit Val'hor, l'interprofession horticole (plantes en pot d'intérieur et d'extérieur, les plantes à massif annuelles et bisannuelles, les plantes vivaces, les arbustes, les bulbes à fleurs...).

Trois termes-clés donc : **approche transversale, démarche collective, cohérence paysagère.**

En suivant notre logique et en voulant avancer pas-à-pas, avec humilité, nous concentrons nos efforts sur deux types d'espaces : le centre-bourg en ce qui concerne les aspects d'ornementation et d'accompagnement du patrimoine bâti, ainsi que les bois, déjà évoqués préalablement dans le cadre du plan de gestion de l'Office Nationale des Forêts et de notre itinéraire de randonnée. Ainsi, au sein du centre-bourg, différentes zones ont été identifiées selon leurs usages, les moyens de déplacement et les vitesses de circulation qui leur sont liées, mais également des moyens disponibles (notamment financiers, techniques, humains).

Il en va de la pérennité de la démarche. Voilà comment ont été définis les codes de gestion différenciée. Il en existe 4, de naturel à fleuri et nous les verrons dans la partie 5, Gestion Environnementale.

Une stratégie de végétalisation et de renouvellement :

Si longtemps les espaces publics communaux ont été vus sous l'angle de « l'entretien », ils le sont désormais sous celui de « la gestion ». En clair, deux approches sont prises en compte : l'une géographique, l'autre temporelle. Tous les espaces communaux (notamment ceux du centre-bourg) n'ont pas la même fonction, et ne sont donc pas utilisés de la même manière. Ainsi, selon la vitesse et le mode de déplacement, il n'est pas justifié d'avoir recours aux mêmes types de végétaux et aux mêmes fréquences d'entretien. Ce qui était instinctif et de bon sens (parfois) tend à être plus réfléchi et à se formaliser davantage. Ainsi, les compétences des agents, l'évolution des pratiques, les impératifs environnementaux, le regard porté sur l'espace public par les habitants, etc., et bien évidemment les moyens communaux, amènent à repenser globalement la question de la gestion de l'espace public et notamment de sa végétalisation. La mise en œuvre de la réglementation « zéro-phytosanitaire » est un point central de la démarche car, en dehors même de cette obligation, les deux agents ne souhaitent recourir à aucun produit issu de la chimie. Un accompagnement de la part du Syndicat du Grand bassin de l'Oust est en cours afin de peaufiner les démarches entreprises.

Ainsi, si cette démarche vers la labellisation « Village fleuri » n'est que le premier pas vers une démarche plus globale quant au cadre de vie de Caro, elle oblige à se questionner sur les pratiques et surtout à les formaliser.

Comme pour toute démarche de progrès, le recours à des outils quantitatifs et d'objectivisation du travail (déjà bien fait) semble incontournable.



Au départ : Fabrice CHAMAILLARD et Florian LE BRETON ont pris en main, dès leur arrivée, la gestion du patrimoine végétal du centre-bourg. Ils ont amélioré l'existant, développé de nouveaux espaces et de nouvelles techniques, et ont ainsi mis en place une vraie gestion différenciée des espaces.

C'est sur leur demande et du fait de leur travail que la démarche « VVF » a véritablement été lancée au printemps 2019. La première visite du jury départemental nous a d'ailleurs permis d'obtenir "2 pétales".

La mise en œuvre :

Une fois identifiés les moyens disponibles (financiers, techniques et charge de travail), les usages des lieux et le patrimoine végétal existant, il s'agit de questionner les utilisations et de peaufiner les pratiques. Un exemple parmi d'autres : la salle des fêtes dispose d'une grande pelouse. Elle est facilement accessible à pied par des cheminements doux et dispose d'un grand parking. Les deux écoles se situent à proximité. Une aire de jeux y a été installée et est fréquentée par les écoliers mais aussi par les assistantes maternelles. Partant des grandes opportunités qu'offre cet espace, ont été réalisés :

- L'installation d'un hôtel à insectes,
- La densification des haies fleuries et la diversification des variétés d'essences existantes (hortensias et rhododendrons),
- La poursuite des tontes différenciées.

Il s'agit donc d'un espace ludique et d'un matériau pédagogique à ciel ouvert en matière de valorisation de la biodiversité et des types de gestion, autant auprès des petits que des plus grands.

C'est spécifiquement sur ce point que nous devons poursuivre notre travail : sur la valorisation de l'existant et le travail de pédagogie auprès de tous les publics.

En cohérence avec l'identité de la commune (rurale et agricole), il va de soi que l'objectif est de maintenir le lien entre les différents espaces grâce à une approche paysagère. Les haies hautes, les tontes hautes ou le choix d'essences locales (strates arbustives comme arborées) font partie de cette approche dans le cadre des abords des parcelles agricoles. Par exemple : salle des fêtes, prairie Saint-Denis, verger Saint-Hervé. Les agents intègrent cela dans leurs pratiques, puis travaillent en fonction de leurs compétences et connaissances, du résultat attendu (volumes et couleurs notamment), de leurs goûts personnels et du budget dont ils ont la gestion (achats, culture et entretien: 6400€ en 2021: +12% par rapport à 2020). Les économies réalisées ont permis de revenir à un budget de 5500€ en 2022.



Une recherche de diversification des essences :

Cette recherche devant se faire à moindres coûts (achat/ culture et entretien), la pleine terre et les vivaces ont été privilégiées, la réutilisation de plantes a été adoptée, le paillage des massifs est devenu la norme, et le volume de plants cultivés (par rapport aux achats) est en hausse. Autant de facteurs permettant de travailler à moyens constants en concentrant mieux les efforts (arrosage, désherbage, taille, etc.). Les agents sont autonomes sur ce point. Cela leur permet de mettre en œuvre leur créativité, leurs envies, et donc d'augmenter leur satisfaction dans le travail réalisé. Trois strates végétales ont bénéficié de cette approche :

- Florale : augmentation du nombre et de la diversité des dahlias (+ 40 bulbes en 2021, + 60 en 2020 (contre 40 toutes années cumulées)),
- Arbustive : rhododendrons et hortensias (augmenter petit à petit ces variétés bien adaptées au climat local et faire varier les couleurs. L'idée est d'obtenir une vraie reconnaissance sur ces essences),
- Arborée : fruitiers (verger Saint-Hervé : cerisiers et poiriers) et feuillus (chemin du Boclos : charmes, chênes, frênes).

A proprement parler, la stratégie de renouvellement et d'entretien du patrimoine arboré se fait en relation avec l'Office National des Forêts (ONF) et sur quatre sites identifiés (Bois de Patouillet, Allée couverte du Grand-Village, Bois du Chêne-Tord et Landes de Gerguy). Un contrat de gestion a été signé pour 20 ans en 2017. Il couvre 25 ha de bois communaux.

Le plan de renouvellement et de plantation est réalisé en accord avec la municipalité ; les feuillus sont privilégiés en remplacement des résineux, très nombreux sur ces quatre zones. Les plans de coupe sont décidés par l'ONF en fonction de l'état sanitaire des spécimens et sont effectués par des habitants de la commune. La vente engendre chaque année plusieurs milliers d'euros de revenus supplémentaires dans le budget communal.



Les acteurs mobilisés :

Bien évidemment, les agents des services Techniques, Fabrice CHAMAILLARD déjà présenté et rejoint récemment par Laureline CLEMENSART. Particulièrement qualifiés dans leur domaine, ils sont nos experts et des conseils précieux dans la mise en œuvre du projet. Nous avons aussi, tous les étés, un renfort pour seconder les agents lors des périodes de congés.

Pour les travaux spécifiques (élagage ou abattage d'arbres par exemple) une entreprise spécialisée peut être missionnée. Ainsi, pour des opérations ponctuelles (débroussaillage par exemple), des associations d'insertion peuvent être appelées à intervenir. Depuis l'application de la loi Labbé et dans le cadre de l'insertion professionnelle, nous utilisons aussi le renfort plus régulier d'une entreprise adaptée pour l'entretien du chemin des 5 fontaines notamment.

Deux demi-journées par an, en mai/juin et en octobre, les habitants sont appelés à venir faire des travaux sur la commune. Des ateliers divers destinés à l'entretien et à l'embellissement du cadre de vie rassemblent en moyenne une quarantaine de personnes. Ces ateliers sont directement liés aux espaces verts, désherbage, entretien du cimetière, débroussaillage des zones de plantations réalisées en lien avec l'ONF, aménagement du jardin partagé... Les agents du service espaces verts sont particulièrement impliqués dans la préparation et la réalisation de ces ateliers de la matinée citoyenne car ils recueillent eux-mêmes les envies des habitants.

Enfin, les enfants de la commune, au travers des écoles participent deux fois par an à la sensibilisation et à la valorisation des déchets ramassés.



La trame verte et bleue :

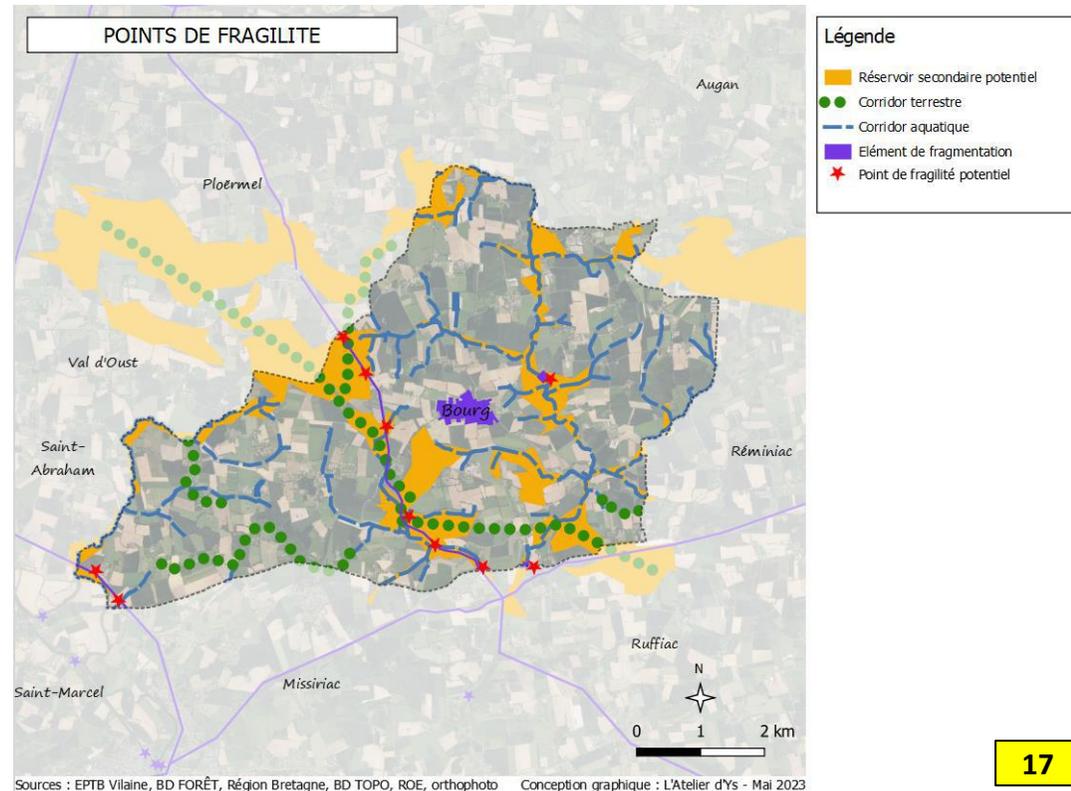
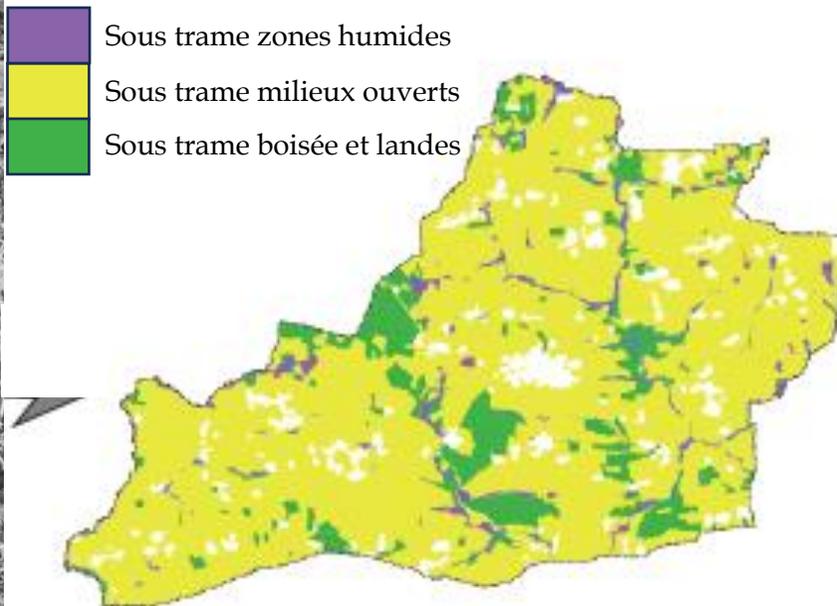
Valoriser notre démarche, c'est aussi intégrer à celle-ci les objectifs de la trame verte et bleue : Réduire la fragmentation des habitats ; permettre le déplacement des espèces ; préparer l'adaptation au changement climatique ; préserver les services rendus par la biodiversité.

Car non seulement écologiques, ces objectifs sont également socio-économiques : Améliorer le cadre de vie ; améliorer la qualité et la diversité des paysages ; prendre en compte les activités économiques ; favoriser un aménagement durable des territoires. Travail réalisé avec l'aide de l'Atelier d'Ys.

Corridors écologiques et points de fragilité:

Les corridors écologiques assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables aux déplacements nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie. Plusieurs obstacles peuvent être recensés sur la commune et ainsi générer des points de fragilité potentiels. Ils sont essentiellement liés au passage de la RD 8. L'implantation du bourg ne constitue pas, a priori, un obstacle aux continuités écologiques du territoire. C'est pourquoi une attention a été apportée sur le site de Grand-Village avec la réhabilitation du lavoir.

Trame verte et bleue



3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE



Interventions locales

Le 25 octobre 2022, le GBO et la région Bretagne sont venus faire une formation avec pour thème « Apprendre à entretenir et à aménager les cimetières de manière différente afin de préserver la biodiversité et le rendre plus attrayant pour le public. » Une partie de la journée était en salle puis ensuite, le cimetière est devenu un ouvrage témoin. Cette formation faisait écho à la récente certification « Zéro Phyto ».

Implication et participation des habitants

Que ce soit les bénévoles des matinées citoyennes ou les fans de jardin, les habitants s'impliquent dans la démarche, tel le concours d'épouvantails. Nous avons également quelques agriculteurs qui ne traitent plus les parcelles limitrophes du bourg avec des pesticides mais utilisent des traitements aux algues.



Accueil des nouveaux arrivants avec un brin de muguet (en pot !) lors du 1^{er} mai



Animation Ruche avec l'école le Pré Vert

Mise en place de six ruches avec un apiculteur voisin (sous convention) et journée découverte autour de l'abeille avec les enfants. Présentation du cycle de l'abeille en partenariat avec l'association Polen. Passage à 12 ruches récemment.

Tour de Bretagne cycliste

Animation au profit de la population avec mise en place d'un atelier découverte VAE ainsi que la présentation de la remise en état du lavoir en extérieur du bourg. Animation coorganisée avec Missiriac (village 4 fleurs).

Fête de la Bretagne (Saint-Yves)

Organisation avec le soutien des associations communales mais aussi de l'OBC d'une fête de la Bretagne. Mise en place sur une petite boucle du circuit PDIPR d'une expo photo avec animation d'une balade chantée. Sensibilisation à la démarche avec des panonceaux.

Rando à Papa

Le 17 juin, sur le même circuit, l'école le Pré Vert a organisé une balade gourmande sur le circuit de l'expo. D'autres personnes ont ainsi découvert notre patrimoine.

Vendredi 28 avril 2023
CARO – Grand Village
4^{ème} étape du Tour de Bretagne

LE TOUR EST DE RETOUR !!!

Venez nombreux les encourager :
Passage estimé vers 14h
(Accueil possible dès 11h)

*Sur place, découvrez les nouveaux aménagements réalisés par les agents techniques :
Rénovation du lavoir de Grand-Village.

Animation GRATUITE

C'est le moment de passer au vélo !
SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

L'occasion d'essayer les vélos à assistance électrique proposés à la location par l'Oust à Brocéliande Communauté afin de circuler autrement...

Un partenariat :

COMMUNE DE CARO MISSIRIAC K&M MOBILITÉ



LA RANDO A PAPA
Randonnée gourmande à CARO
Le samedi 17 juin
Organisée par l'école Le Pré Vert

Buvette sur place
Stand barbe à papa

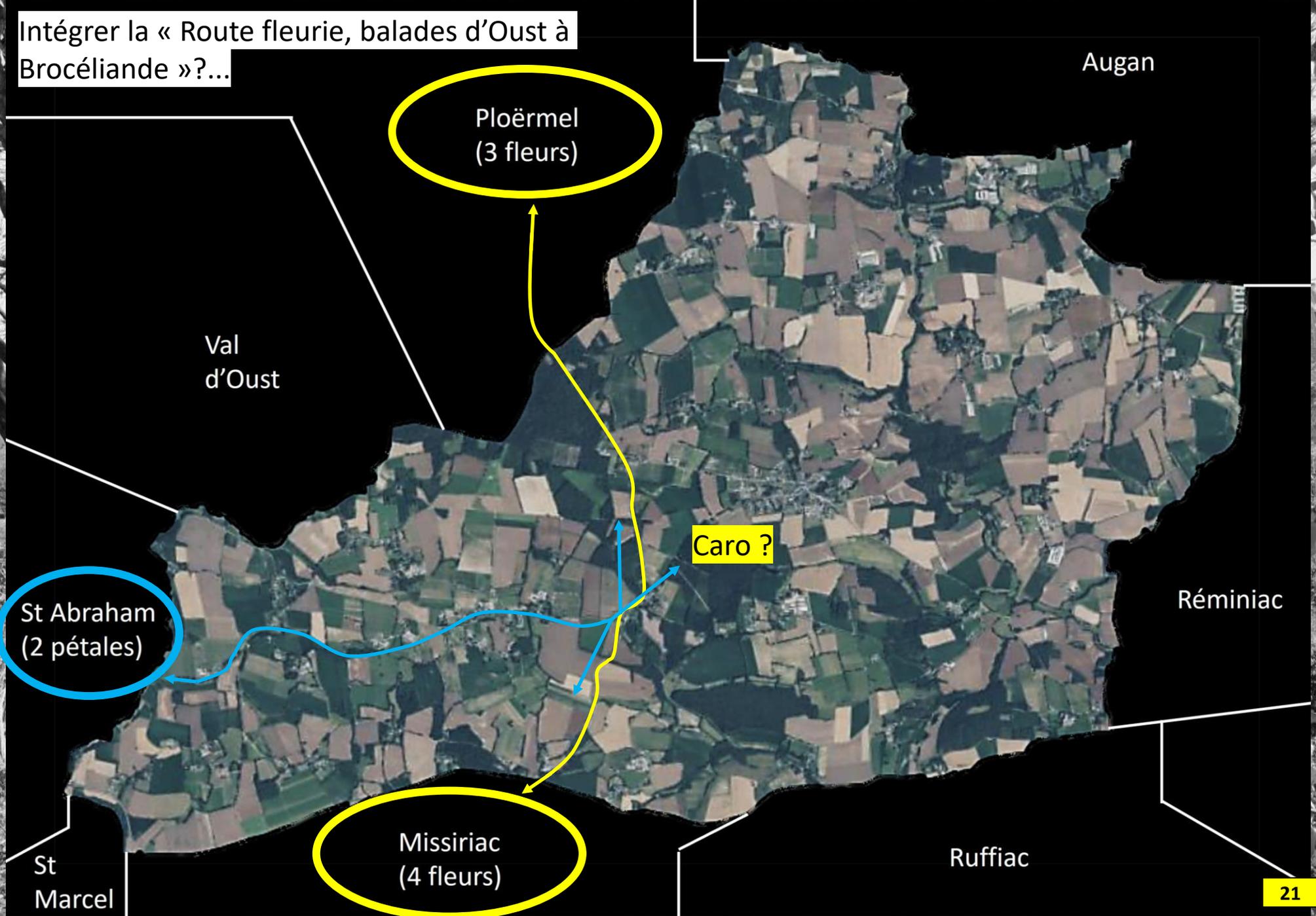
Venez avec votre gobelet et votre plus belle moustache!!!
(ou papa.)

0 ou 10 km
Partis : Adultes : 12€
Enfants : (6-12 ans) : 6€

Prépart octobre 21 et 22 à la salle des fêtes de Caro
Sur réservation uniquement avant le 02/06/2023
Peut-être sur place le jour-même



Intégrer la « Route fleurie, balades d'Oust à Brocéliande »?...



Augan

Ploërmel
(3 fleurs)

Val
d'Oust

St Abraham
(2 pétales)

Caro ?

Réminiac

Missiriac
(4 fleurs)

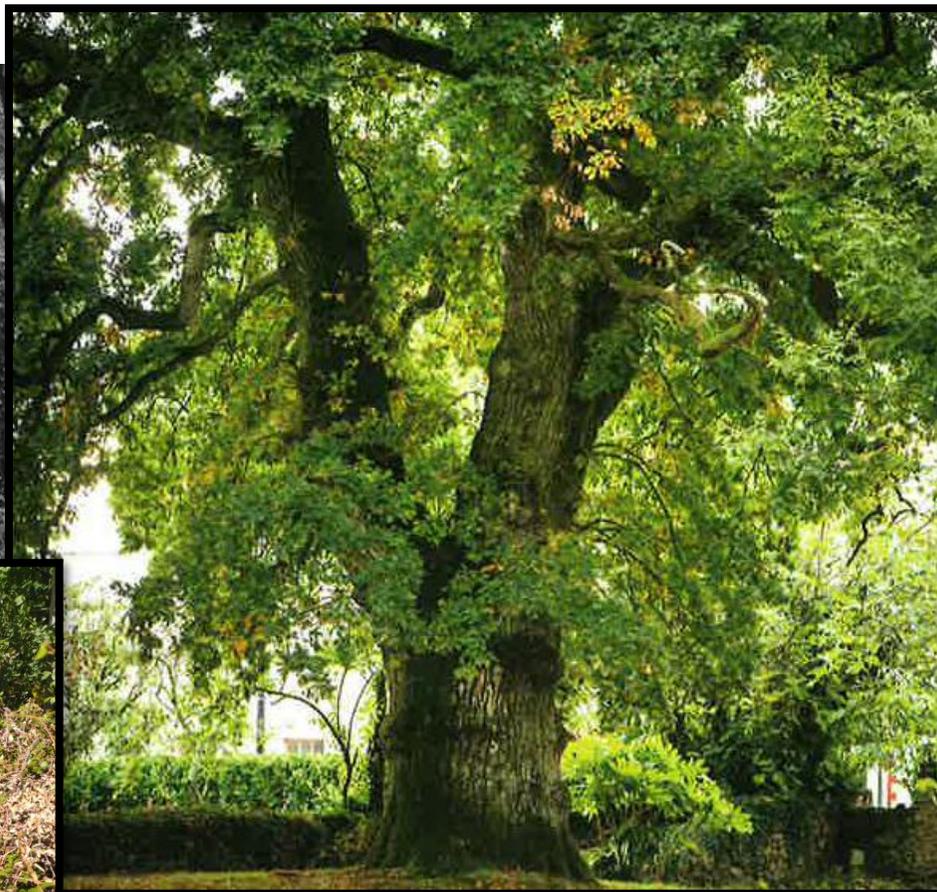
St
Marcel

Ruffiac

4. PATRIMOINE VÉGÉTAL

Le Végétal au cœur de la commune :

Les réalisations architecturales font systématiquement l'objet d'un accompagnement pour l'aménagement paysager. La place du végétal et de l'existant, dans nos espaces publics, est privilégiée dans l'ensemble de nos projets ainsi que la prise en compte du confort d'été dans les réalisations architecturales. Les architectes nous guident dans le lancement de nos projets urbains et il est demandé d'accorder une place importante au tissu végétal et à la place de l'arbre.



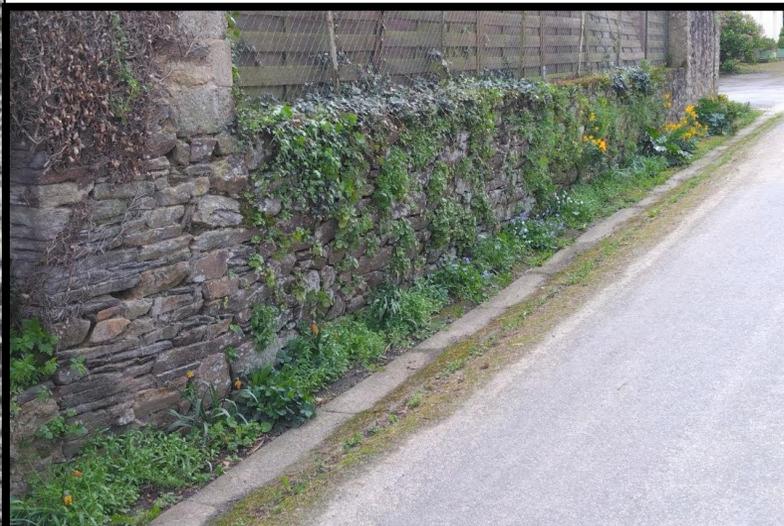
Mise en œuvre du fleurissement, un revirement de stratégie :

Décision de retirer toutes les plantations hors sol afin de limiter le besoin en eau et favoriser l'autonomie des plantes directement en pleine terre et ainsi permettre également un meilleur développement.

Décision d'arrêter de planter des annuelles en privilégiant l'installation progressive de massifs de vivaces pour continuer d'embellir nos espaces verts tout en les pérennisant dans le temps. Cela nous permet de gagner du temps dans l'entretien, une fois l'implantation réalisée, et une meilleure gestion du budget pour s'ancrer davantage dans une philosophie de développement durable.

Décision de laisser en place certaines bisannuelles (pensées, primevères...) ainsi que les bulbes installés dans les massifs, dans les pelouses et aux pieds des arbres. Là aussi, cela libère un peu de temps aux agents mais permet également de laisser une plus grande autonomie aux plantes.

Décision de continuer l'implantation au niveau des pieds de murs afin de fleurir l'ensemble des rues tout en sensibilisant les habitants et les usagers qui participent et commencent à le faire d'eux-mêmes.



Entretien du patrimoine végétal :

Les arbres, arbustes et massifs sont largement paillés par des copeaux de bois. Ces copeaux sont soit achetés (calibrés), soit produits à partir de nos déchets végétaux. L'arrosage se fait à partir d'eau de récupération de pluie du fait de nos trois cuves de 1000L dont une est à disposition du jardin partagé.

L'arrachage des adventices se fait manuellement et mécaniquement, en grande partie par les agents mais aussi ponctuellement par les bénévoles de la matinée citoyenne.

Les parties non tondues l'été sont coupées avant la fin de l'été ou au début de l'automne. Le broyage est fait sur place et réutilisé dans le compost agrémenté par les habitants de la commune qui déposent leur crottin de cheval. Nous réutilisons quasi 100% de nos déchets.

La balayeuse de rues et la brosse de désherbage mécanique permettent de retirer de la voirie le substrat qui s'accumule dans les ornières de la chaussée et qui favorise la germination des espèces adventices, et apportent un meilleur soin aux trottoirs et voiries de l'agglomération.

Le plan de gestion différenciée, par la réduction du nombre de tontes, va dégager du temps pour appliquer une taille raisonnée.

Suite aux différentes visites du jury, à ses recommandations et au partage d'expérience avec les collègues de Missiriac, tous les pots ont été retirés et des soins ont été apportés à certains arbres. Les feuilles ne sont pas ramassées, elles sont soufflées vers les pieds des arbres, afin de les nourrir. Les feuilles constituent un terreau, qui nourrit la terre et les racines. Le cycle de la vie est ainsi respecté, et les effets sont déjà visibles.



Pour conclure sur le patrimoine végétal :

Notre but est bien de le mettre en valeur, travailler sur le végétal existant tout en remaniant les différentes zones, en pensant à économiser sur le temps passé puisque les agents ne sont que deux, mais aussi dans le cadre des transformations climatiques, aller vers une consommation d'eau moins importante et donc en faisant le choix de plantes plus rustiques. Intégration et gestion de la flore spontanée comme par exemple les marguerites, myosotis, érigérons, muflier sauvage, valérianes...

La nature est bien faite, il suffit de l'écouter, de la respecter et de suivre son exemple. La philosophie de nos agents est de semer de la beauté à travers toute la commune et de la laisser germer dans le cœur de ceux qui l'observent.



Inventaire évolutif des arbres de la Commune :

FEUILLUS

Noms Scientifiques

Aceraceae Acer campestre
Aceraceae Acer platanoides
Aceraceae Acer platanoides 'Crimson King'
Aceraceae Acer pseudoplatanus
Agavaceae Cordyline australis
Betulaceae Alnus glutinosa
Betulaceae Betula alba
Betulaceae Betula nigra
Betulaceae Betula pendula 'Tristis'
Betulaceae Carpinus betulus
Betulaceae Corylus maxima purpurea
Fabaceae Albizia julibrissin
Fabaceae Cercis siliquastrum
Fabaceae Laburnum anagiroides
Fabaceae Robinia pseudoacacia
Fagaceae Fagus sylvatica
Fagaceae Quercus ilex
Fagaceae Quercus palustris
Fagaceae Quercus pedunculata
Fagaceae Quercus petraea
Fagaceae Quercus rubra
Hamamelidaceae Liquidambar styraciflua
Hippocastanaceae Aesculus carnea
Magnoliaceae Liriodendron tulipifera
Magnoliaceae Magnolia grandiflora

Noms Vernaculaires

Erable Champêtre
Erable Plane
Erable Pourpre
Erable Sycomore
Cordyline
Aulne Glutineux
Bouleau Blanc
Bouleau Noir
Bouleau Pleureur
Charme
Noisetier Pourpre
Arbre à Soie
Arbre de Judée
Cytise
Acacia Commun
Hêtre
Chêne Vert
Chêne des Marais
Chêne Pédonculé
Chêne Sessile
Chêne Rouge d'Amérique
Copalme d'Amérique
Marronnier Rouge
Tulipier de Virginie
Magnolia

Meliaceae <i>Melia azedarach</i>	Lila de Perse
Moraceae <i>Morus kagayamae</i>	Mûrier à feuilles de Platane
Oleaceae <i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne du midi
Oleaceae <i>Fraxinus exelsior</i>	Frêne
Rosaceae <i>Photinia x fraseri</i> 'Red Robin'	Photinia
Rosaceae <i>Prunus avium</i>	Merisier
Rosaceae <i>Prunus cerasifera</i>	Prunier Cerise
Rosaceae <i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier Palme
Rosaceae <i>Prunus lusitanica</i>	Laurier du Portugal
Rosaceae <i>Prunus padus</i>	Cerisier à grappe
Rosaceae <i>Prunus serrulata</i> 'Kanzan'	Cerisier du Japon
Rosaceae <i>Prunus serrulata</i> 'Kiku-Shidare-Zakura'	Cerisier du Japon
Rosaceae <i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
Rosaceae <i>Pyrus calleryana</i>	Poirier de Chine
Rosaceae <i>Pyrus pyrifolia</i>	Poirier Sauvage
Salicaceae <i>Populus alba</i>	Peuplier Blanc
Salicaceae <i>Populus tremula</i>	Peuplier Tremble
Salicaceae <i>Salix alba</i>	Saule Blanc
Salicaceae <i>Salix caprea</i>	Saule Marsault
Salicaceae <i>Salix x sepulcralis</i> 'Tristis'	Saule Pleureur
Sapindaceae <i>Koelreuteria paniculata</i>	Savonnier
Simaroubaceae <i>Ailanthus altissima</i>	Ailante
Theaceae <i>Camelia japonica</i>	Camélia
Tiliaceae <i>Tilia tomentosa</i>	Tilleul Argenté
Ulmaceae <i>Ulmus</i>	Orme Commun

CONIFERES

Noms Scientifiques

Cupressaceae *Chamaecyparis lawsoniana*
Cupressaceae x *Cupressocyparis leylandii*
Cupressaceae *Cupressus macrocarpa*
Cupressaceae *Cupressus sempervirens*
Cupressaceae *Juniperus chinensis* 'Blue Alps'
Cupressaceae *Thuja occidentalis*
Ginkgoaceae *Ginkgo biloba*
Pinaceae *Picea abies*
Pinaceae *Pinus mugo*
Pinaceae *Pinus nigra*
Pinaceae *Pinus pinea*
Pinaceae *Pinus pinaster*
Pinaceae *Pinus sylvestris*
Podocarpaceae *Podocarpus macrophyllus*
Taxaceae *Taxus baccata*
Taxodiaceae *Cryptomeria japonica* 'Elegans'

Noms Vernaculaires

Faux-Cyprès
Cyprès de Leyland
Cyprès de Lambert
Cyprès de Provence
Genévrier
Thuya du Canada
Arbre aux 40 écus
Épicéa Commun
Pin Nain
Pin Noir
Pin Parasol
Pin des Landes
Pin Sylvestre
Podocarpus
If Commun
Cryptomère du Japon

FRUITIERS ET PETITS FRUITS

Noms Scientifiques

Betulaceae Corylus avellana
Fagaceae Castanea sativa
Juglandaceae Juglans regia
Moraceae Ficus carica
Rosaceae Malus domestica
Rosaceae Prunus cerasus
Rosaceae Prunus domestica
Rosaceae Prunus persica
Rosaceae Pyrus communis
Ericaceae Vaccinium sp
Rosaceae Rubus idaeus
Saxifragaceae Ribes nigrum
Saxifragaceae Ribes uva-crispa
Vitaceae Vitis sp

Noms Vernaculaires

Noisetier
Châtaignier
Noyer
Figuier
Pommier
Cerisier
Prunier
Pêcher
Poirier
Myrtille
Framboisier
Cassis
Groseillier à Maquereaux
Vigne de Table



HAIES CHAMPETRES

Noms Scientifiques

Adoxaceae Viburnum tinus
Anacardiaceae Cotinus coggygia
Aquifoliaceae Ilex aquifolium
Buxaceae Buxus sempervirens
Caprifoliaceae Sambucus nigra
Celastraceae Euonymus europaeus
Cornaceae Cornus alba
Ericaceae Arbutus unedo
Hydrangeaceae Deutzia scabra
Lauraceae Laurus nobilis
Oleaceae Ligustrum ovalifolium
Rosaceae Cotoneaster acuminatus
Rosaceae Crataegus monogyna
Rosaceae Sorbus aucuparia
Rosaceae Sorbus domestica
Rosaceae Sorbus torminalis

Noms Vernaculaires

Laurier-Tin
Arbre à Perruque
Houx
Buis
Sureau
Fusain
Cornouiller Blanc
Arbousier
Deutzia
Laurier Sauce
Troène
Cotonéaster
Aubépine
Sorbier des Oiseaux
Cormier
Alisier Torminal

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE



Nature:

La priorité est donnée au développement naturel des plantes avec un traitement doux des prairies, des étangs, des zones humides, des bois, des talus et des haies bocagères.

Rustique:

Il s'agit d'espaces où le code de gestion Nature ne s'adapte pas, sans avoir de vocation Horticole. L'objectif de ces zones est de diminuer la pression d'entretien et ainsi favoriser les espèces plus fragiles, de donner un visuel plus naturel et contribuer à la rationalisation des espaces verts.

Horticole:

Il correspond au traitement fait habituellement sur les espaces fréquentés où les pelouses doivent être bien tondues, les allées bien désherbées et les haies taillées selon les règles de l'art.

Fleuri:

Il s'agit des endroits où le but recherché est de donner une image de ville fleurie, où la volonté est d'offrir un aspect spectaculaire.

Nos réalisations :

Afin de mettre en valeur la diversité des espaces et de leur traitement, nous avons identifié plusieurs points particuliers.

Afin de les contextualiser et donc de les situer facilement sur le territoire communal, nous les avons cartographiés. Il s'agit de ceux placés sur la carte vue précédemment.

Lieu : Mairie – Rue Saint-Nicolas

Description : En complément des massifs, la volonté est de permettre une présence végétale à l'année (grâce notamment aux primevères, tulipes et narcisses). Nous avons arrêté d'ajouter les pots. Ainsi ils ont été remplacés par d'autres compositions hivernales.



Lieu : Médiathèque départementale - Rue St-Nicolas

Description : Il s'agit d'une ancienne parcelle agricole non-exploitée en cœur de bourg. Toujours dans le respect de sa vocation et afin d'accompagner harmonieusement le bâti alentour, cette prairie était semée de manière récurrente.

En 2021, afin de sensibiliser les publics scolaires à la permaculture, un jardin partagé a été initié dans le cadre des projets pédagogiques des deux écoles primaires.

À ce titre, un espace dédié sur le marché hebdomadaire a été mis à la disposition des écoles afin d'organiser un "troc des plantes". Une nouvelle animation aura lieu à l'automne avec un troc directement aux services techniques et découverte du travail des agents. Par ailleurs, nous avons fait appel à une association locale ("Polen") afin de faciliter les premières étapes (formation des institutrices, conseils au démarrage...). Partage que nous continuons lors d'animations dans le cadre d'un autre projet (les ruches).



Mise en place en 2021



Prairie fleurie en 2020



Appropriation 2023

Lieu : Salle polyvalente – Rue Saint-Nicolas

Description : Il s'agit de l'entrée nord de la salle des fêtes, c'est-à-dire l'accès principal. Elle est séparée de la route par un cheminement piétonnier ombragé par un alignement de chênes. Le choix a été fait, depuis la dernière visite, de supprimer le massif longeant l'allée (ci-dessous), dont le résultat visuel restait morne, et de renforcer le fleurissement par l'ajout d'un massif surélevé en angle. Depuis, ce dernier a été totalement retravaillé et plus particulièrement dans sa gestion, nous pouvons constater que le support de massif a presque complètement disparu dans l'aménagement mais permet d'apporter du relief.



La commune poursuit son engagement pour le Zéro Phyto :

En plus de l'affichage au cimetière, nous avons repensé la gestion du stade de football. Il n'y a plus d'évacuation de déchets de tonte ou des feuilles à l'automne, nous passons tout au mulching et c'est intégré au compost. De plus, nous avons fait l'acquisition d'une herse étrille et nous collaborons avec les communes voisines pour leur permettre d'essayer ce matériel et de les décider à rejoindre cette démarche.



Nos actions en faveur de la biodiversité :

- Éco-pâturage
- Laisser les herbes pousser
- Espacer les tontes
- Relevé phytosanitaire (respect charte GBO)
- Sensibilisation auprès des habitants
- Construction d'hôtels à insectes
- Travail avec GBO à la mise en place de haies pour cheminement doux

Éco-pâturage :

L'éco-pâturage mis en place et en cours de développement, a été expliqué aux habitants, et est un prétexte pour les sensibiliser aux préoccupations liées à de mauvaises habitudes d'entretien qui appauvrissent la biodiversité.

Adhésion réseaux de partage :

Adhésion au réseau BRUDED mais aussi à DEPHY pour permettre d'apprendre et de partager les solutions efficaces, les bonnes pratiques.

Formation des élèves :

En partenariat avec les services techniques, les élèves des écoles ont fabriqué des nichoirs mais aussi des hôtels à insectes.

Préservation des ressources:

Afin de limiter la coupe d'arbres de Noël, réutilisation des branches avec le fournisseur, opération de broyage avec l'OBC pour récupération des copeaux.



6. QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Aménagements d'entrée de bourg :

Afin de réduire la vitesse, l'entrée de bourg a été décalée plus à l'ouest, ceci permettant d'intégrer les premières maisons mais aussi de réduire la vitesse avant le carrefour à l'angle du stade et du cimetière. Ainsi l'ensemble des bords de route a été revu et les buissons remplacés par des massifs.



Actions dans un avenir très proche :

Passage à 30 Km/h dans l'ensemble du bourg (nous sommes en attente des panneaux) et réalisation d'un cheminement doux (chaucidou) pour réduire la vitesse et permettre tous les modes de circulation (notamment pour les personnes à mobilité réduite). Le devis est en cours auprès de l'entreprise, ce pourquoi nous n'avons pas remis en peinture les croisements de voies puisque l'ensemble du bourg passera en priorité à droite. De plus, en cœur de bourg, sera installée une zone prioritaire aux piétons et donc sera limitée à 20 Km/h.

Aménagement cœur de bourg :

Nous venons de finaliser l'achat du bâtiment mitoyen du Lion d'Or qui empêchait une démolition à moindre frais. L'appel d'offre est en cours pour démolir le bâtiment et un scénario de reconstruction a été choisi. Cela permettra d'aérer la circulation autour de l'église et de rejoindre le parking du Valet en toute sécurité. De plus, les aménagements futurs permettront des lieux de rencontres entre résidents et passants. Le bâtiment sera composé d'un T1 et d'un T2 PMR, ainsi que de trois T3 et d'une salle associative.



Amélioration du cadre de vie et accessibilité :

Ce sont les maîtres mots qui ont guidé ce projet qui doit démarrer très bientôt. A savoir qu'au mois de juillet ce sont les travaux de l'agence postale qui vont démarrer ainsi que ceux des deux logements T1 et T4, rue du Valet avec la mise en accessibilité des toilettes publics. Mais aussi, dans le but d'accueillir de nouveaux habitants, la deuxième tranche du lotissement.

“Un être humain, comme n'importe quel animal ou végétal, reçoit de ses parents un certain héritage substantiel, un certain patrimoine héréditaire.”

• Jean ROSTAND

Remise des prix régionaux
“ZÉRO PHYTO” 2022



Nos supports de communication:

L'appli mobile d'informations et d'alertes:

Le site internet: www.caro.bzh

La page Facebook:

facebook

@communecaro



COMMUNE DE CARO

Mairie Vie pratique Associations Economie Découvrir Services Contact

FORMATION GRATUITE

LES TAUPES ! COMMENT FAIRE ?

Une formation gratuite d'une 1/2 journée est proposée pour apprendre à limiter la population de ces petits mammifères qui peuvent rapidement envahir vos charmants espaces verts.

FICHE D'INSCRIPTION



En un clic



Menu scolaire



Etat civil



Droits & démarches



Médiathèque



Services



Page Facebook



Commune de Caro

@communecaro · Centre d'intérêt

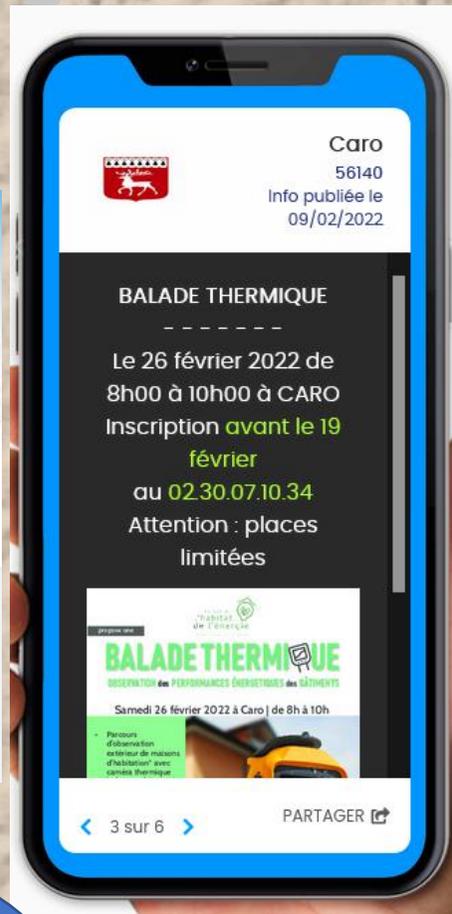
Modifier S'abonner

Accueil À propos Vidéos Événements Plus Promouvoir

Convertissez les visiteurs de votre site web en clients
Utilisez Messenger pour communiquer avec vos clients et augmentez vos ventes en ajoutant la fonctionnalité de discussion instantanée à votre site web.
Demarrer

Accéder à tous vos outils professionnels au même endroit
Créez et programmez des publications, gérez votre Messagerie, consultez les statistiques et plus encore dans la Meta Business Suite.
Ouvrir

Vos souvenirs Créer une publication



Caro
56140
Info publiée le
09/02/2022

BALADE THERMIQUE

Le 26 février 2022 de 8h00 à 10h00 à CARO
Inscription avant le 19 février
au 02.30.07.10.34
Attention : places limitées



3 sur 6 PARTAGER



COMMUNE DE CARO

Coordonnées directes:
accueil@caro.bzh
02.97.74.61.39

Merci et au revoir !

